

D'abord, sauver les vies : solutions pour la pandémie de COVID-19 et nouvelle solidarité avec les migrants et les réfugiés

Une déclaration de la société civile des cinq continents

7 avril 2020

Au cours de cette pandémie mondiale actuelle de COVID-19, les organisations de la société civile sont reconnaissantes envers les intervenants de première ligne et les travailleurs essentiels au service du public : professionnels de la santé, producteurs et vendeurs de biens essentiels, travailleurs de l'agriculture et de la chaîne alimentaire, agents de nettoyage et d'assainissement, prestataires de transport, travailleurs humanitaires et bien d'autres. **Un grand nombre de ces soignants et travailleurs sont des migrants et des réfugiés**, ¹ qui soignent des malades dans les hôpitaux et à domicile. Les migrants et les réfugiés sont essentiels à la santé publique dans cette crise, risquant leur propre santé et leur propre vie au service de la société.

Et pourtant, la situation précaire de nombreux migrants, de réfugiés et de leurs familles à travers le monde met en péril leur santé et leur vie pendant cette pandémie, et réduit la possibilité de ce qu'ils peuvent offrir comme solutions à cette crise, des soins de santé à la reprise économique et sociale. Une approche pleinement inclusive de l'ensemble de la société est essentielle à une réponse efficace à cette pandémie.

En tant que dirigeants et organisations de la société civile dans le monde - nous sommes pour beaucoup d'entre nous des migrants et des réfugiés ou leurs enfants et petits-enfants - nous appelons instamment les États et les autorités gouvernementales à tous les niveaux à protéger les migrants et les réfugiés dans cette crise.

La société civile est fière de déjà travailler avec les États, les autorités locales et les autres parties prenantes qui ont mis au cœur de leur intervention la protection de la santé de tous, quel que soit leur statut migratoire, et qui ont pris des mesures spécifiques pour soutenir les plus vulnérables, notamment les migrants et les réfugiés. Nous offrons la coopération et les solutions suivantes :

1) Principes urgents et généraux

- a) **Tout d'abord, sauver des vies.** Il s'agit du tout premier principe que les gouvernements de toutes les régions du monde ont inscrit dans les lignes directrices sur les migrants dans les pays en crise (MICIC) en 2016.² Ce principe est fondamental et transversal, tiré du droit international, et doit s'appliquer comme pierre angulaire de toutes les réponses à la pandémie de COVID-19 liées aux migrants. Les lignes directrices de MICIC sur les interventions d'urgence³ offrent également des conseils clairs et détaillés et des exemples d'actions multipartites dans de telles crises.

¹ Par exemple, près d'un médecin sur trois aux États-Unis est né à l'étranger : « [Les États-Unis dépendent fortement des travailleurs de la santé nés à l'étranger](#) ». Voir aussi : « [Les travailleurs de la santé migrants sont sur la ligne de front COVID-19. Nous en avons besoin de plus d'eux.](#) »

² Initiative MICIC : [Lignes directrices pour protéger les migrants dans les pays en situation de conflit ou de catastrophe naturelle](#).

³ Ibid, section II. [Réponse d'urgence](#), ligne directrice 9-13.

- b) **Habiliter et collaborer directement avec les communautés de migrants et de réfugiés** et d'autres responsables de la société civile pour identifier, informer, dialoguer et répondre, dans des langues accessibles, aux migrants et aux réfugiés qui sont les plus vulnérables à la pandémie, en⁴ particulier les personnes âgées, les enfants (y compris ceux qui sont non accompagnés ou séparés), les personnes handicapées, les personnes ayant des besoins spéciaux et des maladies chroniques, les victimes de la traite des êtres humains et les sans-abri ou vivant dans des camps, des centres congestionnés et d'autres conditions de surpeuplement. Reconnaître la dimension de genre de la migration et répondre aux défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes migrantes.⁵ Ces efforts doivent se poursuivre tout au long de la préparation, de l'intervention d'urgence et de la planification ainsi que des mesures d'après-crise.⁶
- c) Sans discrimination, les migrants et les réfugiés ont **droit au meilleur état de santé possible⁷ et doivent avoir droit à une protection pour eux-mêmes et leurs familles**, y compris l'accès aux tests et à la détection précoce du COVID-19, et la possibilité d'appliquer une distance physique, -isolement et autres mesures sanitaires appropriées. Pour assurer une réponse efficace à cette crise, les communautés de migrants et de réfugiés doivent être également incluses dans la préparation aux pandémies, la surveillance, le partage d'informations, le traitement et la guérison de la maladie dans les pays.
- d) **Non-discrimination.** Le coronavirus est aveugle aux frontières, à la citoyenneté et au statut migratoire. *Afin de sauver des vies*, les agents publics doivent montrer l'exemple en respectant la non-discrimination et en garantissant l'égalité de traitement pour tous, quel que soit le statut migratoire. La lutte contre le virus ne doit pas déboucher sur des situations de discrimination, de criminalisation ou d'exploitation des migrants et des réfugiés.⁸ Les politiques publiques d'exclusion, en particulier fondées sur le statut migratoire, rendent les migrants et les réfugiés plus vulnérables, et les professionnels de la santé conviennent que ces politiques et réponses sapent les efforts de santé publique pour protéger tout le monde. Des mesures doivent également être adoptées pour modifier les récits sur les migrants et la migration et lutter contre les crimes motivés par la haine.⁹

2) Soins de santé essentiels et autres protections

- a) **Éliminer les obstacles qui discriminent** les migrants, les réfugiés et leurs familles résidant dans le pays en ce qui concerne l'accès aux soins de santé, aux autres services d'urgence et au logement (y compris la suspension des expulsions). Les obstacles peuvent également inclure des exigences légales, réglementaires ou de documentation,

⁴ Groupe de travail du RCCE : [COVID-19 : Comment inclure les personnes marginalisées et vulnérables dans la communication des risques et l'engagement communautaire](#).

⁵ Ibid, « Lorsque nous ne reconnaissons pas la dynamique de genre lors des épidémies, nous limitons l'efficacité des efforts de communication sur les risques. »

⁶ Voir le site Web européen sur l'intégration (EWSI) de la Commission européenne, qui a une page Web sur l'impact communautaire et la sensibilisation des communautés de migrants, et les initiatives au niveau national : [l'impact du COVID-19 sur les communautés de migrants](#)

⁷ [Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels](#), article 12. [Droit à la santé, Fiche d'information n°31](#), page 18, section D. Migrants.

⁸ Comme l'ont déclaré les 38 agences membres des Nations Unies du Réseau des Nations Unies sur les migrations, « les migrants doivent être considérés à la fois comme des victimes potentielles et comme partie intégrante de toute réponse efficace en matière de santé publique ». [Le COVID-19 ne fait aucune discrimination : notre réponse ne doit pas en faire non plus](#)

⁹ HCDH : [les États doivent prendre des mesures contre les expressions de la xénophobie liées au COVID-19, selon un expert de l'ONU](#)

la langue, les barrières culturelles et d'autres moyens de dissuasion. Le statut migratoire ne doit pas être un motif pour empêcher les migrants d'accéder aux soins de santé.¹⁰

- b) **Ériger des « pare-feu » contre l'application des lois sur l'immigration.** Les migrants et les réfugiés ne doivent pas être empêchés d'accéder aux soins de santé essentiels par crainte de l'application de la loi sur l'immigration, y compris la possibilité de la perte du statut d'immigration ou de l'accès aux services publics, la détention, la séparation de la famille ou l'expulsion.¹¹
- c) Inclure les migrants et les réfugiés dans les plans visant à lutter contre l'augmentation de la **violence et du harcèlement sexuels et sexistes (SGBVH) due aux mesures d'isolement et à d'autres stress liés à la pandémie.** En raison de la forte corrélation entre l'isolement et une augmentation de la SGBVH¹² ainsi que la maltraitance et l'exploitation des enfants, les¹³ autorités doivent garantir que les services, y compris les mesures préventives, les maisons d'hébergement, la gestion des cas et l'orientation vers un soutien psychosocial et la justice, sont disponibles pour tous les enfants, femmes et hommes à risque, y compris les migrants et les réfugiés.
- d) En ce qui concerne les migrants et les réfugiés décédés de COVID-19 dans le pays, **autoriser les activités funéraires religieuses ou autres sur un pied d'égalité avec les citoyens** et, sur demande, faciliter les arrangements de santé publique essentiels et consulaires pour le **retour de leurs dépouilles** dans leur pays d'origine.
- e) La collaboration mondiale doit empêcher cette pandémie de faire reculer des décennies d'efforts pour **élever les normes sanitaires internationales**, vaincre la pauvreté et atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies.¹⁴ En outre, mettre en œuvre des mesures de sécurité médicale pour **atténuer la résurgence future** du COVID-19, y compris l'accès à tout futur vaccin contre le coronavirus, et garantir que les migrants et les réfugiés, quel que soit leur statut, y ont accès.

3) Prévention et autres stratégies efficaces de santé communautaire

- a) **Décongestion dans les camps et les situations similaires aux camps.** La distance physique est presque impossible pour beaucoup de ceux qui sont incarcérés, détenus, sans abri ou qui vivent dans des camps, des campements ou des établissements informels. Beaucoup manquent encore d'eau courante et de fourniture d'hygiène. Ceux qui sont concentrés dans des centres de détention courent un risque particulièrement élevé de contracter le COVID-19. Des plans de décongestion des sites doivent être élaborés pour prévenir les infections. Le Comité permanent inter-institutions des Nations Unies (IASC) a fourni des orientations pertinentes aux agents de terrain des Nations Unies, aux gestionnaires de camps de réfugiés et aux spécialistes de la santé publique

¹⁰ Par exemple, le 28 mars 2020, le Portugal a lancé une mesure spéciale permettant aux sans-papiers dont la demande de résidence est en cours d'accéder aux services publics et aux prestations de sécurité sociale au même niveau que les nationaux jusqu'au 1er juillet 2020 au moins. [Le Portugal traitera les migrants comme des résidents pendant la crise du coronavirus.](#)

¹¹ Comme indiqué dans le [Pacte mondial largement adopté pour une migration sûre, ordonnée et régulière](#), objectif 15, paragraphe 31 (b).

¹² CARE : [Implications sexospécifiques des épidémies de COVID-19 dans les environnements de développement et humanitaires](#)

¹³ UNICEF : COVID-19 : [les enfants sont exposés à un risque accru d'abus, de négligence, d'exploitation et de violence dans le cadre de l'intensification des mesures de confinement](#)

¹⁴ UNDESA : [Objectifs de développement durable](#)

sur la manière de lutter contre la propagation de COVID-19, qui comprend la décongestion des sites.¹⁵

b) Libération de la détention. Dans toutes les régions, les autorités judiciaires, les experts de la santé publique et d'autres experts ont appelé les autorités responsables à réexaminer la situation des demandeurs d'asile déboutés et des migrants en situation irrégulière en détention d'immigration et à les libérer dans toute la mesure possible. Les solutions concrètes comprennent :

i) Les migrants détenus pour des raisons liées à l'immigration doivent être libérés des centres de détention¹⁶ et des logements alternatifs sûrs doivent être fournis, en s'assurant que les conditions de confinement ou de surveillance n'augmentent pas les risques de transmission pour eux-mêmes ou pour les autres.

ii) Les enfants ne doivent jamais être détenus. Les comités des Nations Unies pour les travailleurs migrants et les droits de l'enfant ont confirmé conjointement que la détention des migrants n'est jamais dans l'intérêt supérieur de l'enfant et constitue toujours une violation des droits de l'enfant.¹⁷ Les organisations de la société civile collaborent largement et efficacement avec les gouvernements sur des alternatives pratiques et non privatives de liberté à la détention.

iii) Les mesures actuellement prises pour réduire le surpeuplement et assurer l'éloignement physique dans les prisons et autres centres de détention doivent bénéficier *également* aux migrants et aux réfugiés qui sont détenus pour des **raisons non liées à l'immigration**.

c) Moratoire sur les détentions d'immigrants. La détention des personnes pour lesquelles il existe des décisions d'expulsion ou d'éloignement doit être suspendue conformément aux préoccupations de santé publique et de transmission du coronavirus. La détention lorsque le retour n'est pas possible est également arbitraire, et donc illégale. Le sauvetage en mer doit se poursuivre, mais les interceptions en mer doivent être arrêtées immédiatement, les personnes débarquées doivent être libérées dans des conditions qui leur permettent d'appliquer les mesures de prévention et de guérison du COVID-19, et elles doivent bénéficier d'une assistance humanitaire.

d) Gouvernance des frontières. Comme l'ont récemment déclaré les responsables d'agences des Nations Unies, « **Il ne doit pas y avoir de retours forcés ni de refoulements justifiés par ou basés sur des craintes ou des soupçons de transmission** du COVID-19, en particulier parce qu'il y a un risque faible de transmission de maladies contagieuses des populations de réfugiés et de migrants aux populations hôtes de la région européenne de l'OMS. »¹⁸ Les contrôles aux frontières doivent respecter le droit international, y compris le respect sans exception du droit de demander

¹⁵ IASC : [Intensification des opérations de préparation et de réponse aux épidémies de COVID-19 dans les situations humanitaires, y compris les camps et les environnements similaires](#), version 1.1, mars 2020, page 5.

¹⁶ L'[Italie](#) a accordé la prolongation automatique de tous les permis de séjour expirant pendant le confinement. L'[Irlande](#) a confirmé que les migrants sans papiers pourront accéder aux soins de santé et aux services sociaux. [La Belgique](#) et les [Pays-Bas ont](#) libéré des centaines de migrants détenus, et l'[Espagne](#) a annoncé que tous les migrants détenus seront libérés d'ici le 6 avril 2020.

¹⁷ [Observation générale conjointe no 4 \(2017\) du Comité de la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et no 23 \(2017\) du Comité des droits de l'enfant sur les obligations des États en matière de droits de l'homme des enfants dans le contexte des migrations internationales dans les pays d'origine, de transit, de destination et de retour](#), paragraphes 9-12 [Convention relative aux droits de l'enfant](#), article 37.

¹⁸ The Lancet : [Refugee and Migrant Health in the COVID-19 Response](#).

l'asile et le non-refoulement des personnes fuyant les persécutions, les conflits et les graves violations des droits humains.¹⁹ La fermeture des frontières doit être levée dès que possible pour éviter le risque de mettre en œuvre des mesures de migration restrictives.

- e) **Restrictions à la liberté de mouvement pour atténuer la transmission du COVID-19.** Ces mesures doivent être appliquées de la même manière aux migrants et aux réfugiés et ne pas les toucher indûment et de **manière discriminatoire**, conformément aux droits humains et au droit international.²⁰ Des mesures d'atténuation sont nécessaires pour contrer les effets négatifs des mesures de confinement sur les migrants et les réfugiés.

4) Solutions économiques et sociales

- a) **Respecter la nécessité d'un travail décent.** Veiller à ce que l'application des mesures d'isolement, des couvre-feux, etc., ne punisse pas ceux qui doivent travailler pour survivre. Les mécanismes mis en place pour contrôler la propagation du COVID-19 ne doivent pas compromettre les moyens de subsistance de ceux qui vivent dans l'économie informelle et dépendent des revenus quotidiens.
- b) **Les droits fondamentaux du travail** de TOUS les travailleurs, y compris les travailleurs migrants, doivent être scrupuleusement respectés. Des garanties doivent être mises en place contre le travail forcé – lorsque les migrants et les réfugiés sont contraints ou obligés de travailler contre leur gré, ou que les salaires sont réduits ou retenus. La **sécurité et la santé au travail** pour tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants, doivent être une priorité. Ils doivent être pourvus de l'équipement de sécurité nécessaire (masques, gants, désinfectants, etc.) et des aménagements doivent être effectués sur les lieux de travail pour les distances physiques, le lavage des mains et d'autres mesures de santé publique.
- c) Les mesures visant à **atténuer les conséquences sociales et économiques de la crise** doivent inclure pleinement les migrants et les réfugiés sans discrimination, y compris ceux qui travaillent dans l'économie informelle et avec la pleine intégration des travailleuses migrantes, dans les travaux domestiques et les soins. Ces mesures peuvent comprendre un soutien salarial, une assurance, une protection sociale, des mesures de prévention des faillites et des pertes d'emploi, des prestations de travail et de chômage liées à la crise, des prolongations de paiement d'impôts, de loyers, d'hypothèques et d'autres obligations financières, ainsi que le renouvellement des contrats de travail des migrants. et visas.²¹
- d) Les institutions financières internationales (IFI) doivent tenir compte **des effets des envois de fonds perdus pour les** pays où les envois de fonds sont une source importante de revenus pour les familles et les communautés, et inclure les migrants, les réfugiés et les membres de leur famille dans leurs dispositions pour l'aide humanitaire et

¹⁹ HCR : [Considérations juridiques clés sur l'accès au territoire pour une personne ayant besoin d'une protection internationale dans le contexte de la réponse au COVID-19](#)

²⁰ Human Rights Watch: [Dimensions des droits de l'homme de la réponse au COVID-19](#), « [A]ssurez que les quarantaines, les blocages et les interdictions de voyager sont conformes aux normes relatives aux droits. »

²¹ Le ministre italien de l'Agriculture a appelé à une régularisation des travailleurs migrants afin de contrer une probable pénurie de main-d'œuvre dans les champs italiens, car de nombreux travailleurs migrants ont quitté le pays en raison de la pandémie de COVID-19. (Teresa Bellanova : « [Raccolti a rischio. I lavoratori stranieri vanno subito regolarizzati](#) ») Les appels sont intervenus après que le ministre des Affaires intérieures a prolongé le permis de séjour temporaire pour les travailleurs migrants déjà dans le pays.

Comité d'action de la société civile

www.CSActionCommittee.org

au développement liées au COVID-19. Les prestataires de services financiers doivent veiller à ce que les migrants et les réfugiés puissent continuer à verser des fonds, et les frais de transfert doivent être réduits pendant la crise. Les États doivent éviter d'**ériger des murs commerciaux protectionnistes** qui pourraient aggraver encore plus les difficultés économiques des communautés transnationales.

- e) **Le rôle des donateurs pour affronter ce moment si difficile.** Les donateurs doivent intensifier leur soutien aux prestataires de services pour qu'ils fournissent des services essentiels à tous, quel que soit le statut migratoire. Bien que des efforts louables aient été déployés par les États qui ont consacré des ressources à ceux qui ont été touchés par la crise, **les plans de secours doivent inclure explicitement l'allocation de fonds pour répondre aux besoins des migrants et des réfugiés sans discrimination.** Les donateurs doivent également engager un dialogue avec les partenaires de la société civile et être flexibles avec les objectifs des accords de partenariat, car de nombreux travailleurs humanitaires de première ligne sont empêchés de tout contact direct avec les migrants et les réfugiés qu'ils servent. Les organisations de la société civile peuvent également être appelées à combler des lacunes critiques en matière de ressources.

5) Une nouvelle solidarité

Parce que cette pandémie affecte *tout le monde*, nous avons la possibilité, chacun d'entre nous – y compris les migrants et les réfugiés – de parvenir ensemble à ces solutions, dans une nouvelle solidarité. **Affrontons donc cette période, ensemble : avec des solutions et de la solidarité.**

+++

La liste des signataires de cette déclaration est disponible en ligne :
<https://csactioncommittee.org/statements/civil-society-signatories-covid19/>

ADDENDUM

Selection of Good Practices by States and Inter-Governmental Bodies

While conditions are still developing fast in global efforts to stop the spread of the pandemic, there is the need to capture and share some good State practices for migrants and refugees wherever these are taking place, so others can learn from them. Below is a non-exhaustive selection of such practices:

Austria

The Austrian Integration Fund (ÖIF), the operational partner of the Federal Ministry for Women and Integration, bundles official information on measures related to containment of COVID-19 on its website, in 14 languages: <http://www.integrationsfonds.at/coronainfo>

Belgium

Belgium has released detained undocumented migrants during the pandemic:
<https://www.demorgen.be/nieuws/300-mensen-zonder-papieren-vrijgelaten-coronavirus-zet-dvz-onder-druk-bf3d626d/>

Germany

The German government provides information about COVID-19 in multiple languages:
<https://www.bundesregierung.de/breg-de/themen/coronavirus/coronavirus-covid>

To ensure that migrant communities have access to all relevant information, German communications are shared through social media channels, through migrant organizations and other existing networks:
<https://handbookgermany.de/de/live/coronavirus.html>

Ireland

Ireland's Minister of Health confirmed that undocumented migrants would be able to access healthcare and social services, "...as the Minister for Health I want to provide an assurance to those people that the health service will treat them with dignity and with absolute privacy and patient confidentiality, as will their social work system, during this time of emergency. We want people to come forward to be tested."
<https://www.oireachtas.ie/en/debates/debate/seanad/2020-03-20/8/?highlight%5B0%5D=undocumented>
<https://twitter.com/MigrantRightsIr/status/1241070050796281859>

Italy

Italy's Minister of Interior prolonged the temporary residence permits of migrant workers:
<https://www.interno.gov.it/it/notizie/cura-italia-immigrazione-e-cittadinanza-sospesi-i-termini-dei-procedimenti-amministrativi>

Comité d'action de la société civile
www.CSActionCommittee.org

Following that, Italy's Minister of Agriculture called for a regularisation of migrant workers as a way to counter a likely labour shortage in the Italian fields:

https://rep.repubblica.it/pwa/intervista/2020/03/26/news/coronavirus_teresa_bellanova_agricoltura_governo-252414368/?refresh_ce

The Emilia Romagna region has published a webpage with links to numerous municipalities, associations and international organizations providing information in different languages regarding COVID-19:

<https://sociale.regione.emilia-romagna.it/intercultura-magazine/notizie/covid-19-cosa-ce-da-sapere-in-diverse-lingue>

Many Italian regions have guidance on the protection against the virus, translated in many languages:

<http://www.integrazionemigranti.gov.it/Attualita/Notizie/Pagine/Emergenza-Nuovo-Coronavirus-.aspx>

Netherlands

The Netherlands has released detained undocumented migrants during the pandemic:

<https://nos.nl/artikel/2328839-vreemdelingen-vrijgelaten-uit-detentie-vanwege-coronacrisis.html>

Portugal

On 28 March 2020, Portugal initiated a special measure enabling undocumented people with pending residence applications to access public services and social security benefits on the same level as nationals, until at least 1 July 2020: <https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-portugal/portugal-to-treat-migrants-as-residents-during-coronavirus-crisis-idUSKBN21F0N7>

The municipality of Odemira, Portugal prepared quarantine places for foreign agricultural workers:

<https://ec.europa.eu/migrant-integration/news/portuguese-municipality-prepares-500-quarantine-places-for-foreign-agricultural-workers>

Spain

Spain is gradually releasing all migrants from the detention centers and facilitating suitable accommodation arrangements: https://www.eldiario.es/desalambre/Gobierno-CIE-Madrid-Valencia-Barcelona_0_1007899646.html

Switzerland

Switzerland's State Secretariat for Migration and the Office of Public Health produced multi-lingual materials on COVID-19: <https://www.bag.admin.ch/bag/en/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/downloads-in-verschiedenen-sprachen.html>

And the Swiss Federal Administration is cooperating with migrant organizations/media to disseminate the above materials: <https://www.srf.ch/news/schweiz/coronavirus-in-der-schweiz-so-gelangen-migranten-an-die-wichtigen-informationen>

Norway

The National Center for Multicultural Education (NAFO) has gathered information about COVID-19 in several languages, as well as various online learning resources for minority language learners:

https://nafo.oslomet.no/nettressurser-og-informasjon-om-korona/?fbclid=IwAR0_FnxrY2hrvJr60VWaWU92kf7CXBb3nce-CTcpMerYgtLG3zBckJ_8NPQ

United States

The New York State Department of Health announced that all low-income immigrants, regardless of immigration status, would have access to COVID-19 testing, evaluation and treatment as services covered by the Emergency Medicaid program: <https://www.nycic.org/2020/03/advocates-applaud-new-yorks-move-to-ensure-undocumented-new-yorkers-can-access-emergency-medicaid-coverage-for-covid-19-testing-evaluation-and-treatment/>

Inter-Governmental Initiatives

Europe

The European Website on Integration (EWSI) of the European Commission, has a webpage on COVID-19-related community impact and outreach for migrant communities, including national-level initiatives: <https://ec.europa.eu/migrant-integration/news/covid-19s-impact-on-migrant-communities>

The Council of Europe's Commissioner for Human Rights has issued a call for the release of immigration detainees: <https://www.coe.int/en/web/commissioner/-/commissioner-calls-for-release-of-immigration-detainees-while-covid-19-crisis-continues>
(Releases have been reported in several member states, including Belgium, Spain, the Netherlands and the United Kingdom.)

Note: *This is a non-exhaustive list as of publication.
For an ongoing list of more good practices by States and other bodies that will be updated post-publication, please visit <https://csactioncommittee.org/covid-19-good-practices/>
To send information on other good practices, please email them to: skupien@icmc.net.*